

N°	MISSIONS
1	Consolider, coordonner, renforcer et améliorer l'exploitation des installations d'eau Potable dans la région.
N°	ATTRIBUTIONS
1	Consolider les données d'exploitation de la région (statistiques, énergie, incidents, continuité de service, comptage...);
2	Consolider et tenir à jour les situations d'AEP des centres (bilan besoins/ressources, fiches techniques, schémas synoptiques, ...etc.) en concertation avec le développement et les intermédiaires ;
3	Assurer le suivi de la situation des centres déficitaires et à ressource unique ;
4	Analyser les données d'exploitation et en tirer les conclusions qui s'imposent ;
5	Suivre les opérations de mise à jour des plans des réseaux ;
6	Superviser toutes les mesures permettant de pérenniser et de sécuriser les installations de la région (études, expertises, interventions d'urgence, gestion des crises,.. etc.);
7	Etablir l'état des prélèvements des eaux souterraines et de surfaces envoyés aux agences de bassins hydrauliques ;
8	Etablir les attachements relatifs aux prélèvements d'eau pour règlement aux agences de bassins hydrauliques ;
9	Suivre la réalisation du budget de renouvellement et celui de fonctionnement pour les rubriques ayant trait à l'exploitation eau potable ;
10	Superviser et centraliser l'activité micro-entreprises exerçant dans la gestion des installations de production et de distribution d'eau potable ;

11	Participer dans les phases préparatoires de la prise en charge de nouvelles gérances eau potable de concert avec les entités intermédiaires ;
12	Tenir à jour la base de données de la codification des centres/unités ;
13	Participer dans les phases préparatoires et des actions de sensibilisation dans la prise en charge du service d'AEP des communes;
14	Suivre le traitement réalisé par la direction régionale ou les entités intermédiaires des requêtes, articles des journaux et questions parlementaires concernant les affaires d'exploitation d'eau ;
15	Participer à l'examen des dossiers des études et des travaux d'AEP;
16	Participer à la réception des nouvelles installations;
17	Participer aux études d'exploitation ayant trait à l'amélioration des performances;
18	Contrôler la mise en application des procédures d'exploitation ;
19	Participer à toutes les actions concernant l'hygiène et sécurité;
20	Identifier les besoins en matière de formation et d'encadrement du personnel d'exploitation eau ;
21	Participer à la normalisation des équipements et ouvrages de production/distribution à travers la capitalisation des caractéristiques techniques et des performances des installations et des matériaux des équipements ;
22	Participer à l'établissement, la mise en application et à l'amélioration des procédures d'exploitation des installations de production et de distribution ;
23	Assurer des contrôles permanent à travers des travaux de rapprochement, de consolidation et de reporting ;
24	Déployer la démarche qualité intégré au sein du processus exploitation AEP ;
25	Mettre en œuvre les recommandations issues des missions de contrôle (contrôle inopiné, audit,..) et de post-évaluation
26	Contribuer au reporting interne et externe.

SERVICE MAINTENANCE

Réf. DR.2.3.0

RATTACHEMENT : DIVISION INDUSTRIELLE

Date : janvier 2014

N°	MISSIONS
1	Suivre et organiser la maintenance des services eau potable et assainissement au niveau de la direction régionale ;
N°	ATTRIBUTIONS
1	Superviser l'archivage, la gestion et la mise à jour des dossiers techniques des équipements ;
2	Elaborer les bilans et analyse des coûts de la maintenance et assurer leur diffusion aux différentes entités concernées (régionales et centrales)
3	Suivre et mettre en application les systèmes informatiques de gestion de la maintenance (GMAO)
4	Piloter des missions de contrôles techniques des équipements et installations ;
5	Elaborer et suivre l'application des plans d'action de mise à niveau qui découle des missions de contrôle technique ;
6	Suivre les indicateurs de performances énergétiques des installations d'eau et d'assainissement ;
7	Standardiser et normaliser les équipements et pièces de rechange et superviser différentes opérations d'approvisionnement en pièces de rechange (constitution du stock nécessaire) ;
8	Consolider et suivre les budgets relatifs à la maintenance ;
9	Élaborer et suivre l'exécution des programmes annuels de maintenance et de mesures des performances métrologiques (mesures des rendements des groupes, comptage etc.) ;
10	Participer aux commissions d'évaluation des offres ;
11	Elaborer et suivre l'exécution des programmes annuels de maintenance et de mesures des performances métrologiques (mesures des rendements des groupes, comptage etc.) ;
12	Suivre les opérations de sous traitance de la maintenance des équipements et installations ;

13	Piloter et superviser les opérations de recherche de fuites ;
14	Mettre à jour l'inventaire comptage gros calibre et suivre l'activité métrologie avec les entités de la région ;
15	Elaborer et suivre la réalisation du plan de renouvellement des systèmes de comptage de petit calibre dans les centres de distribution ;
16	Suivre avec les intermédiaires les opérations de changement des compteurs âgés et bloqués ;
17	Promouvoir les actions d'amélioration du gros comptage par l'élaboration d'un plan d'entretien et de renouvellement des compteurs gros calibre, et ce en concertation avec l'entité centrale chargée de la métrologie ;
18	Vérification des caractéristiques des équipements, par le suivi technique et de gestion des compteurs (dans le cadre de la maintenance) ;
16	Participer au règlement des litiges de comptage vis-à-vis des abonnés ;
17	Gérer les marchés cadres pour la réalisation des prestations de contrôle et d'entretien des débitmètres ;
18	Assister les entités responsables chargés de la de la maintenance et de la réalisation des campagnes de mesure de rendement des groupes de pompage de la DR aux mesures de débits et de pression ;
19	Elaborer et suivre l'inventaire technique du patrimoine technique (ouvrages, équipements et pièces de rechange) et établissement des nomenclatures du matériel ;
20	Etablir et maintenir à jour l'inventaire des équipements de secours ;
21	Participer aux travaux des commissions d'évaluation technique des travaux de maintenance et d'acquisition d'équipements ;
22	Participer aux travaux des essais de réception des équipements ;
23	Assurer l'assistance et le renfort aux équipes locales de maintenance ;
24	Participer à l'élaboration des procédures de maintenance et suivre leur mise en application ;

25	Réaliser les études d'amélioration de performances relatives aux installations de production (audit énergétique...);
26	Identifier les besoins en matière de formation et d'encadrement du personnel de la maintenance ;
27	Suivre et analyser les indicateurs de performances concernant la sécurité du personnel et des installations ;
28	Participer à l'élaboration du programme annuel de prévention des risques ;
29	Gérer l'affichage et la communication SST ;
30	Vérifier l'application des consignes de sécurité (par : audits de sécurité, contrôles périodiques, ...) ;
31	Saisir le CHS central de tout incident ou toute remarque concernant les aspects SST ;
32	Assurer des contrôles permanent à travers des travaux de rapprochement, de consolidation et de reporting ;
33	Déployer la démarche qualité intégré au sein du processus maintenance ;
34	Mettre en œuvre les recommandations issues des missions de contrôle (contrôle inopiné, audit,..) et de post-évaluation ;
35	Contribuer au reporting interne et externe;

N°	MISSIONS
1	Gérer et optimiser la gestion des stocks ;
2	Assurer l'encadrement et la coordination des acteurs dans la gestion du processus.
N°	ATTRIBUTIONS
1	Consolider les besoins des intermédiaires (secteur, agences) ;
2	Etablir les prévisions budgétaires et suivre avec les entités centrales concernées les engagements pour les rubriques du stock ;
3	Déterminer et mettre en place des plans d'approvisionnement en fonction des besoins ;
4	Etablir les dossiers d'engagement pour l'acquisition du matériel et produits dont l'achat est décentralisé ;
5	Gérer les marchés cadres, marchés et lettres de commandes des rubriques de stock ;
6	Gérer les conventions de fourniture des carburants, lubrifiants et de chlore ;
7	Réceptionner et contrôler qualitativement et quantitativement le matériel ;
8	Suivre les épreuves des emballages de chlore ;
9	Gérer les mouvements des stocks ;
10	Déclencher, contrôler et assurer la bonne gestion des inventaires ;
11	Gérer l'application Gestion stock et l'acquisition des imprimés de gestion des stocks ;
12	Contrôler et assurer le suivi permanent des stocks physiques et comptables ;
13	Etablir les demandes d'approvisionnement selon les besoins exprimés par les entités intermédiaires ;
14	Organiser les livraisons du matériel d'eau, produits de traitement et matières consommables aux secteurs/agences dépendant de la direction ;

15	Proposer des réajustements de dotation en matériels et produits des secteurs/agences;
16	Traiter toutes les correspondances relatives à la gestion des stocks ;
17	Assurer le reporting pour la gestion des stocks;
18	Identifier les besoins en formation des gestionnaires des stocks ;
19	Organiser et contrôler les magasins de stockage du matériel ;
20	Etablir et superviser les bilans annuels relatifs à la gestion des stocks.
21	Assurer des contrôles permanent à travers des travaux de rapprochement, de consolidation et de reporting ;
22	Déployer la démarche qualité intégré au sein du processus gestion des stocks ;
23	Mettre en œuvre les recommandations issues des missions de contrôle (contrôle inopiné, audit,..) et de post-évaluation

SECTEUR DE PRODUCTION	Réf. SP.0.0.0
RATTACHEMENT : DIRECTION REGIONALE	Date : janvier 2014

N°	MISSIONS
1	Assurer la gestion de la production de l'eau potable et maintenance des installations dans son aire géographique dans des conditions optimales (continuité du service public, qualité, sécurité et hygiène, protection de la ressource).
N°	ATTRIBUTIONS
Exploitation	
1	Suivre l'exploitation des installations de production d'eau potable relevant du secteur (suivi des statistiques, des incidents, de la continuité de service, de la métrologie et comptage... etc.);
2	Veiller à la sécurité des biens et des personnes relevant du secteur ;
3	Suivre et gérer les ressources en eau du secteur exploitées ou susceptibles de servir à l'AEP;
4	Consolider et analyser les données relatives à l'exploitation des installations de production du secteur ;
5	Mettre en œuvre les actions permettant d'améliorer les performances des installations (choix des options d'AEP, énergie, rendement des adductions, produits de traitement, productivité du personnel ...);
6	Proposer toutes les mesures permettant de pérenniser, sécuriser et améliorer l'AEP dans le secteur;
7	Gérer les besoins d'approvisionnement en produits de traitement et en carburant et lubrifiants;
8	Établir la situation hebdomadaire des produits de traitement ;
9	Définir les besoins en matière d'approvisionnements en matériel à stocker ;
10	Exécuter les tâches prévues dans les procédures de gestion des stocks;
11	Assister et renforcer l'action des unités en cas de besoin;

12	Contrôler et suivre la qualité de l'eau du secteur (programmation, analyses, ...) et assister les agences de service et s mixtes en matière de contrôle de la qualité de l'eau à leur demande ;
13	Assurer la coordination avec le responsable du contrôle qualité des eaux de la région de tous les actes inhérents à la fonction Contrôle de la Qualité des Eaux ;
14	Participer aux travaux de réception des produits de traitement ;
15	Gérer les marchés, confiés au secteur, relatifs à l'exploitation des équipements et installations ;
16	Gérer le budget relatifs aux rubriques exploitation ;
Technique et Maintenance	
17	Programmer et réaliser les opérations d'entretien préventif et curatif des installations ;
18	Suivre et actualiser l'état des installations (inventaires, dossiers machines, diagnostics ...) ;
19	Suivre et évaluer les coûts et dépenses de maintenance curative et préventive ;
20	Gérer les besoins d'approvisionnement en matériel relatifs à la maintenance;
21	Exécuter les grandes opérations de maintenance ;
22	Programmer et réaliser les opérations de réhabilitation et de renforcement d'AEP (maitrise d'œuvre assuré par le secteur de production);
23	Participer aux travaux des essais de réception des équipements;
24	Assurer l'archivage, la gestion et la mise à jour des dossiers techniques des équipements;
25	Réaliser les études d'amélioration de performances relatives aux installations de production (audit énergétique, etc.);
26	Suivre les actions d'amélioration des performances : ratios d'énergie, rendements;
27	Tenir à jour les situations des centres de production (fiche technique, schémas synoptiques,..);
28	Veiller à l'application des actions concernant l'hygiène et sécurité;

29	Gérer les marchés, confiés au secteur, relatifs à la maintenance des équipements et installations;
30	Gérer le budget relatif aux rubriques maintenance;

N°	MISSIONS
1	Assurer la gestion des prestations de service, suivi des réseaux et des installations d'eau et d'assainissement et maintenance de ceux ci au moindre coût et dans des conditions optimales (continuité du service public, qualité, sécurité et hygiène ...);
N°	ATTRIBUTIONS
Technique et Exploitation Eau	
1	Suivre l'exploitation des réseaux d'eau potable des installations relevant de l'agence (suivi des statistiques, des incidents, de la continuité de service, de la métrologie et comptage ... etc.) ;
2	Veiller à la sécurité des biens et des personnes relevant de l'agence ;
3	Consolider et analyser les données relatives à l'exploitation des réseaux d'eau potable et des installations de l'agence ;
4	Mettre en œuvre les actions permettant d'améliorer les performances des réseaux d'eau potable et des installations (choix des options d'AEP, énergie, rendement distribution, productivité du personnel ...);
5	Proposer toutes les mesures permettant de sécuriser et améliorer la distribution au niveau de l'agence;
6	Définir les besoins en matière d'approvisionnements en matériel à stocker ;
7	Exécuter les tâches prévues dans les procédures de gestion des stocks;
8	Gérer les marchés cadres confiés à l'agence;
9	Participer à l'examen des études et des travaux;
10	Tenir à jour les situations d'AEP des centres (fiches techniques, schémas synoptiques, ...etc.);
11	Etablir l'inventaire du patrimoine lors de l'intervention de l'Office;

12	Piloter les phases préparatoires et les actions de sensibilisation dans la prise en charge des nouvelles gérances;
13	Réaliser les opérations des travaux tiers confiés à l'agence;
14	Gérer les besoins d'approvisionnement en carburant et lubrifiants;
15	Programmer et évaluer les opérations d'entretien préventif des réseaux d'eau potable et des installations ;
16	Suivre et actualiser l'état des réseaux eau potable et des installations (inventaires, dossiers machines, diagnostics, plans de réseau, ...) ;
17	Suivre et évaluer les coûts et dépenses de maintenance curative et préventive ;
18	Gérer les besoins d'approvisionnement en matériel relatifs à la maintenance;
19	Renforcer et assister en cas de besoin, les unités dans la maintenance des réseaux de distribution et des installations;
20	Participer aux travaux des essais de réception des équipements ;
21	Assurer l'archivage, la gestion et la mise à jour des dossiers techniques des équipements ;
22	Assurer le contrôle de la qualité des eaux conformément aux normes règlements et procédures en vigueur ;
23	Assurer la coordination avec le responsable du contrôle qualité des eaux de la région de tous les actes inhérents à la fonction Contrôle de la Qualité des Eaux ;
Technique et exploitation assainissement	
24	Suivre l'exploitation des réseaux d'assainissement des installations relevant de l'agence ;
25	Veiller à la sécurité des biens et des personnes relevant de l'agence ;
26	Consolider et analyser les données relatives à l'exploitation des réseaux d'assainissement et des installations de l'agence ;

27	Mettre en œuvre les actions permettant d'améliorer les performances des réseaux d'assainissement et des installations (choix des options d'AEP, énergie, rendement distribution, productivité du personnel ...);
28	Proposer toutes les mesures permettant de sécuriser et améliorer le service de l'assainissement au niveau de l'agence;
29	Définir les besoins en matière d'approvisionnements en matériel à stocker ;
30	Exécuter les tâches prévues dans les procédures de gestion des stocks;
31	Gérer les marchés cadres confiés à l'agence;
32	Participer à l'examen des études et des travaux;
33	Tenir à jour les situations d'assainissement des centres (fiches techniques, schémas synoptiques, ...etc.);
34	Etablir l'inventaire du patrimoine lors de l'intervention de l'Office;
35	Assurer le suivi des marchés, confiés à l'agence, de co-exploitation des nouvelles stations d'épuration des eaux usées;
36	Piloter les phases préparatoires et les actions de sensibilisation dans les nouvelles interventions;
37	Réaliser les opérations des travaux tiers confiés à l'agence;
38	Gérer les besoins d'approvisionnement en carburant et lubrifiants;
39	Programmer et évaluer les opérations d'entretien préventif des réseaux d'eau potable et d'assainissement et des installations ;
40	Suivre et actualiser l'état des réseaux assainissement et des installations (inventaires, dossiers machines, diagnostics, plans de réseau, ...);
41	Suivre et évaluer les coûts et dépenses de maintenance curative et préventive ;
42	Gérer les besoins d'approvisionnement en matériel relatifs à la maintenance;

43	Renforcer et assister en cas de besoin, les unités dans la maintenance des réseaux d'assainissement et des installations;
44	Participer aux travaux des essais de réception des équipements ;
45	Assurer l'archivage, la gestion et la mise à jour des dossiers techniques des équipements ;

AGENCE MIXTE	Réf. AM.0.0.0
RATTACHEMENT : DIRECTION REGIONALE	Date : janvier 2014

N°	MISSIONS
1	Assurer la gestion de la production, de la distribution et de l'assainissement, et la maintenance des installations au moindre coût et dans des conditions optimales (continuité du service public, qualité, sécurité et hygiène, protection de la ressource, ...) des unités relevant de son aire géographique ;
2	Participer à la généralisation de l'AEP.
N°	ATTRIBUTIONS
Exploitation et maintenance	
1	Suivre l'exploitation des installations de production, de distribution et d'assainissement relevant de l'agence (suivi des statistiques, des incidents, de la continuité de service, de la métrologie et comptage ... etc.) ;
2	Veiller à la sécurité des biens et des personnes relevant de l'agence ;
3	Contrôler et suivre la qualité de l'eau (programmation, et suivi) ;
4	Consolider et analyser les données relatives à l'exploitation des installations de production, de distribution et d'assainissement de l'agence ;
5	Mettre en œuvre les actions permettant d'améliorer les performances des installations de production, de distribution et d'assainissement (choix des options d'AEP, énergie, rendement distribution, productivité du personnel ...) ;
6	Proposer toutes les mesures permettant de pérenniser, sécuriser et améliorer la distribution et le traitement des eaux usées au niveau de l'agence;
7	Définir les besoins en matière d'approvisionnement en matériel à stocker;
8	Exécuter les tâches prévues dans les procédures de gestion des stocks;
9	Assister et renforcer l'action des unités en cas de besoin;
10	Gérer les marchés cadres confiés à l'agence;

11	Tenir à jour les situations d'AEP et d'assainissement des centres (fiches techniques, schémas synoptiques, ...etc.);
12	Établir l'inventaire du patrimoine lors de l'intervention de l'Office;
13	Assurer le suivi des marchés, confiés à l'agence, de co-exploitation des nouvelles stations d'épuration des eaux usées;
14	Participer aux travaux de réception des produits de traitement.
15	Établir la situation hebdomadaire des produits de traitement.
16	Gérer les besoins d'approvisionnement en carburant et lubrifiants.
17	Etablir les dossiers d'engagement pour l'acquisition du matériel et produits dont l'achat est décentralisé.
18	Piloter les phases préparatoires et des actions de sensibilisation dans la prise en charge des nouvelles gérances.
19	Gérer le budget de renouvellement et de fonctionnement.
20	Programmer et évaluer les opérations d'entretien préventif et curatif des installations de production, de distribution et d'assainissement ;
21	Suivre et actualiser l'état des installations de production, de distribution et d'assainissement (inventaires, dossiers machines, diagnostic, plans de réseau;
22	Suivre et évaluer les coûts et dépenses de maintenance curative et préventive ;
23	Gérer les besoins d'approvisionnement en matériel relatifs à la maintenance;
24	Renforcer et assister en cas de besoin, les unités dans la maintenance des installations de production, de distribution et d'assainissement;
25	Participer aux travaux des essais de réception des équipements ;
26	Assurer l'archivage, la gestion et la mise à jour des dossiers techniques des équipements ;

27	Assurer le contrôle de la qualité des eaux conformément aux normes, règlements et procédures en vigueur ;
28	Assurer la coordination avec le responsable du contrôle qualité des eaux de la région de tous les actes inhérents à la fonction Contrôle de la Qualité des Eaux ;